

A Bléré, la fin du chômage de longue durée

Le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée a permis le retour à l'emploi d'environ 130 personnes

REPORTAGE

BLÉRÉ (INDRE-ET-LOIRE) -
envoyée spéciale

La date du 2 novembre 2022 est restée gravée dans la mémoire de Katia, Odile et Laurent (ils ont souhaité apparaître avec leurs seuls prénoms), qui ont fait partie des premiers embauchés de La Boîte d'à côté, après avoir connu des contrats courts ou aidés, le chômage ou le RSA.

« Ils étaient plus de 20 habitants éloignés de l'emploi, souvent depuis dix ou quinze ans, à signer d'emblée un CDI : leur émotion, c'était quelque chose d'incroyable », se félicite Fabien Nebel, maire sans étiquette de Bléré (Indre-et-Loire). L'édile ne regrette pas de s'être battu, avec tout son conseil municipal, pour faire exister ce projet, l'une des 83 expérimentations nationales « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Et il attend avec impatience le vote d'une proposition de loi transpartisane visant à pérenniser et à étendre ce dispositif, qui devait être soumise aux députés mardi 3 juin.

Pour lui, le pari est réussi, avec environ 130 habitants de sa commune sortis du chômage longue durée : le comité local de l'emploi, qu'il préside, a permis d'identifier, rencontrer et accompagner plus de 230 personnes privées durablement d'emploi. Une soixantaine ont pu trouver du travail dans le tissu économique préexistant. Soixante et onze autres ont été embauchées à La Boîte d'à côté, au fur et à mesure du développement de ses activités, et une vingtaine sont sur liste d'attente.

« On ressort, on revoit les gens »

La structure est devenue la troisième entreprise de la commune en nombre de salariés, avec un modèle à rebours des logiques habituelles, préfiguré par l'association ATD Quart Monde. Il s'agit d'une entreprise à but d'emploi, qui ne doit pas concurrencer celles qui existent déjà ; elle embauche au smic, en CDI, des volontaires, sans les sélectionner ; elle s'adapte à leurs compétences, souhaits et possibilités horaires, et leur permet de partir s'essayer à un autre emploi, avec l'assurance de pouvoir revenir s'ils le souhaitent. « Une utopie réaliste », soutient le directeur de La Boîte d'à côté, Thierry Petonnet.

Sa ressourcerie de 800 mètres carrés est en plein réaménagement : la partie boutique devenait trop petite pour exposer les dons, nettoyés et revalorisés, qui ne cessent d'augmenter. Odile, 54 ans, « très manuelle », partage ses vingt heures hebdomadaires –



Jean-Jacques et Marie, tous deux salariés de l'entreprise à but d'emploi La Boîte d'à côté, à Bléré (Indre-et-Loire), le 26 mai.
CYRIL CHIGOT/DIVERGENCE POUR LE MONDE

La Boîte d'à côté est devenue la troisième entreprise de la commune en nombre de salariés

« parce que j'aide ma maman » – entre ce lieu et des visites, qu'elle apprécie beaucoup, à des personnes âgées isolées, confiées par le centre communal d'action sociale. Avant de signer ici son premier CDI, elle a fait la plongée et le ménage, cueilli le tabac et les pommes, puis pris soin de son mari, atteint d'un cancer qui a fini par l'emporter. « J'ai eu du mal à remonter la pente, après. » Sa collègue Blondelle Lepinay, 63 ans, se sent « soutenue » et se dit « fière de travailler dans cette entreprise ». Elle qui, dans son lieu natal de La Réunion, avait aidé sa famille très tôt au lieu d'aller à l'école, a commencé, voici quelques mois, à apprendre à lire et à écrire.

Nicolas, 43 ans, a connu quatre ans de chômage à la suite d'un AVC : « Je ne pouvais pas reprendre dans la restauration, je n'étais plus capable de porter des assiettes. » C'est lui qui a proposé, au lancement de La Boîte d'à côté, de créer un pôle pour réparer l'électroménager donné à la ressourcerie. « Quand on retrouve un emploi, cela aide financièrement et moralement, on ressort, on revoit les gens », considère cet ancien marin-pompier de Marseille.

D'autres activités ont été développées : le maraîchage, la conciergerie et le pôle de création bois, qui a bénéficié de l'embauche de Michaël, 45 ans. Il a « bossé à fond pendant vingt ans », construisant des décors pour l'événementiel, avant qu'une maladie lui fasse perdre l'usage de ses pieds. « Ici, je poursuis mon activité, sans l'état d'urgence, et j'aide à former des collègues », expose-t-il.

À l'entrée du même atelier, Jean-Jacques, ancien SDF de 62 ans, s'active à démonter des objets, afin de réutiliser leurs composants ou de recycler leurs matériaux premiers. « Il nous a aidés à créer la prestation démantèle-



Une proposition de loi visant à pérenniser et à étendre ce dispositif devant être soumise aux députés, mardi 3 juin

Le dispositif est financé par la municipalité, le département (présidé par la divers droite Nadège Aumault), l'Etat. Entre les coûts évités (chômage, aides sociales et aide alimentaire, traitement des déchets...), les dépenses accrues des désormais salariés et l'activité supplémentaire générée sur le territoire, « on s'approche d'un équilibre », estime Fabien Nebel, sans compter les bénéfices en termes de bien-être, de santé et de cohésion sociale. « Les gens retrouvent une place, changent de posture, et les regards sur eux changent aussi », observe Stéphanie Mau-noury, qui les accompagne au sein du comité local de l'emploi.

Pour l'instant, une seule des salariés a pris un poste à l'extérieur. Marie, 38 ans et quatre enfants, qui fait tourner son rotatif entre les tombes du cimetière, envisage, elle aussi, de rebondir ailleurs. Tandis que Laurent, 46 ans, qui tond l'herbe des allées, se verrait bien rester « jusqu'à 70 ans ». « Une partie n'ont ni l'environnement ni de véritable chance de trouver un autre travail, s'ils sont trop âgés, trop passés, pas assez productifs. Mais est-ce un problème ? », interroge Thierry Petonnet. « Non. On a besoin que ces emplois demeurent », répond le maire. Président de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée, et à l'origine de la première loi d'expérimentation de 2016, en tant que député socialiste de Côte-d'Or, Laurent Grandguillaume espère que le nouveau texte, porté par Stéphanie Viry (Vosges, divers droite), sera adopté à l'unanimité, comme les précédents.

« Les évaluations successives ont toutes dressé un bilan positif de Territoires zéro chômeur de longue durée, et l'Union européenne a lancé un appel à projets qui s'en inspire, auquel 70 territoires de 17 pays ont répondu », met-il en avant. Si elle est votée, la future proposition de loi devrait permettre d'atteindre une centaine d'emplois au sein de La Boîte d'à côté, dès fin 2026. Et plusieurs communes des environs de Bléré envisagent de créer leur propre entreprise à but d'emploi. ■

« Un bilan positif »

Il n'empêche : les résultats sont là. En plus de la mairie et de celles du voisinage, 150 particuliers sollicitent, plus ou moins régulièrement, La Boîte d'à côté – pour de petits travaux d'entretien que les artisans refusent, des accompagnements aux rendez-vous médicaux... Et une cinquantaine d'entreprises lui sous-traitent leurs surplus d'activité ou tâches simples, pour mieux se concentrer sur celles à forte valeur ajoutée. « C'est un facteur d'attractivité pour notre commune. Cela aide les personnes âgées à continuer à vivre chez elles, les entreprises à se développer, et à réduire les déchets », se réjouit le maire.

CLAIRE ANÉ

Les dons aux associations ont peu progressé en 2024

Excepté la forte mobilisation en faveur des victimes du cyclone Chido, à Mayotte, les dons des particuliers, hors legs, ont fléchi

Les dons des particuliers en faveur des associations (hors legs), ont progressé de 3 % en 2024, si l'on inclut la forte mobilisation en faveur des victimes du cyclone Chido à Mayotte, selon le baromètre annuel de France Générosités, publié mardi 3 juin. Mais en dehors de cette situation d'urgence, la collecte classique n'a connu qu'une « timide progression », de 1,9 %, constate ce syndicat rassemblant quelque 150 organisations.

« Il s'agit d'une des plus faibles hausses de ces vingt dernières années, alerte Laurence Lepetit, déléguée générale de France Générosités. Pourtant, les dons, hors urgences, avaient bien progressé durant la pandémie du Covid-19 et résisté

à la forte inflation de 2022 et 2023. » Elle note le fait que les dons de moins de 150 euros continuent de diminuer – ils représentent moins de 40 % des dons, contre 69 % en 2005, tandis que les dons de plus de 10 000 euros sont en léger recul.

Plus inquiétant encore, alors que l'inflation a ralenti et que le premier semestre montrait une progression de la collecte (3,1 %), les dons hors urgences ont diminué en novembre et décembre, habituellement très porteurs, par rapport aux mêmes mois de 2023 (-3,1 % et -0,3 %). Ont-ils pâti de la forte solidarité en faveur des victimes du cyclone Chido, qui a dévasté Mayotte le 14 décembre ? « Non, au contraire ! Quand il y a

un appel aux dons pour une urgence, les médias en parlent, cela encourage les autres dons, sans les siphonner », explique la déléguée générale de France Générosités.

« Contexte anxigène »

Le décrochage observé est une conséquence, selon elle, « du contexte politique, économique et géopolitique particulièrement anxigène, qui a créé de l'attentisme ». Une analyse que partage Marie-Eve Lhuillier, responsable de la collecte de Greenpeace France, qui a connu une stabilité des dons en 2024 et « un début d'année 2025 difficile » : « Des donateurs nous disent qu'ils ont été obligés de réduire leurs dons faute de moyens, d'autres par inquiétude,

car le gouvernement parle d'austérité et de demander des efforts aux Français, notamment retraités. » Un autre facteur joué, selon elle : « On constate une dépriorisation, politique et médiatique, de la cause environnementale. Celle-ci a moins d'espace, on est montrée de façon négative. » L'association déplore ainsi une réduction du nombre de nouveaux donateurs.

La Fondation pour le logement (ex-Fondation Abbé Pierre) a, quant à elle, subi « une baisse de 30 % des dons des particuliers, soit une baisse de 10 à 11 millions d'euros », à partir du mois de juillet 2024, indique son délégué général, Christophe Robert. Une baisse qui a immédiatement suivi les révélations sur les agressions

sexuelles et les viols commis par l'abbé Pierre, publiés par la Fondation, Emmaüs France et Emmaüs Solidarité.

Action contre la faim a, de son côté, enregistré en 2024 une hausse des donateurs et du don moyen, à 135 euros (+ 2 %), « qui a nécessité de gros efforts, y compris financiers ; nous avons développé le porte-à-porte et effectué des campagnes pour inciter nos donateurs réguliers à augmenter leurs prélèvements mensuels », retrace Lucie Codiassi, directrice de la communication et du développement.

« La générosité des particuliers ne pourra cependant pas compenser l'énorme baisse des aides publiques au développement, américaine, mais aussi française et euro-

péenne », regrette-t-elle. Si la baisse des subventions est moins marquée dans d'autres secteurs, elle est cependant réelle, et vient grever des finances associatives déjà fragilisées par la hausse des besoins et par l'inflation, ainsi que par la baisse des dons des entreprises (- 3 % en 2024).

Dans ce contexte dégradé, « nous nous battons contre l'idée que les dons pourraient remplacer les aides publiques », annonce la déléguée générale de France Générosités. « Nous exhortons aussi le gouvernement, qui cherche à faire des économies, à ne pas modifier en 2026 le cadre fiscal qui s'applique aux dons. Les besoins sont trop prégnants ! » ■

CL.A.